
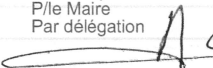

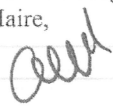


République Française	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>Délibération n° 2024.01.10</b> <b>Du 3 avril 2024</b>
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-trois, le 3 avril, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués le 27 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
Ville de La Celle Saint-Cloud  La Celle Saint-Cloud	Objet : Recrutement d'un agent contractuel en cas d'absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les missions correspondantes pour l'emploi de directeur ou directrice de la relation aux citoyens <div style="text-align: right; font-size: small;">             Accusé de réception en préfecture              078-217801265-20240403-DE2024-01-10-DE              Date de réception préfecture : 09/04/2024           </div>	
Secrétaire de séance : Françoise ALBOUY	<b>VU</b> le Code Général de la Fonction Publique notamment les articles L313-1, L332-8-1°	
En exercice : 35 Présents : 29 Pouvoirs : 4 Votants : 33 Pour : 33	<b>CONSIDERANT</b> les enjeux de la Direction de la Relation aux citoyens au sein des services municipaux et la nature des fonctions de directeur ou directrice de la relation aux citoyens,  <b>CONSIDERANT</b> que l'emploi de directeur ou directrice de la relation aux citoyens est un emploi permanent justifié par les besoins pérennes de la collectivité et du service,  <b>CONSIDERANT</b> que les missions de cet emploi correspondent à celles du cadre d'emploi des attachés territoriaux,  <b>CONSIDERANT</b> qu'aucun candidat titulaire de la fonction publique territoriale n'a postulé sur le poste de directeur ou directrice de la relation aux citoyens et l'impossibilité pour la Ville de recruter un agent titulaire,  Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité des membres présents et représentés,  <b>DECIDE :</b>  De créer un emploi directeur ou directrice de la relation aux citoyens dans le grade d'attaché territorial relevant de la catégorie hiérarchique A à temps complet pour exercer les missions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation des élections municipales ;</li> <li>- L'état civil ;</li> <li>- La gestion du cimetière ;</li> <li>- L'organisation de la gestion du courrier ;</li> <li>- Le pilotage de l'activité de l'agence postale communale ainsi que l'activité de France services.</li> </ul> D'autoriser le recrutement de directeur ou directrice de la relation aux citoyens par voie de contrat à durée déterminée de 3 ans compte tenu des fonctions occupées. Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.  De fixer la rémunération de l'emploi de directeur ou directrice de la relation aux citoyens en référence à la grille de rémunération du grade d'attaché et au régime indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité, compte tenu du niveau de qualification requise, licence au minimum. Ainsi le traitement sera calculé au maximum sur l'indice terminal de la grille indiciaire des attachés territoriaux.  Les crédits correspondants sont inscrits au budget.	
Présents <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE  <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE Mohamed KASMI  <u>Les Conseillers</u> Laurent BOUMENDIL Bruno-Olivier BAYLE Geneviève SALSAT Laurent DUFOUR Françoise ALBOUY Birgit DOMINICI Georges LEFEBURE Pierre QUIGNON-FLEURET Oliver MOUSTACAS Nathalie PEYRON Philippe LERIN Andrée BLOCH Blaise VIGNON Jean-Luc PRIEUR Jean-François BARATON Jean-François THOMAS Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD		
Absents excusés : Naïma CONTE EL ALAMI Vincent POUYET Absents ayant donné pouvoir : Juliette DECAUDIN Hélène ALEXANDRIDIS Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL		
Acte rendu exécutoire en vertu de son dépôt en Préfecture le 09/04/2024 et de sa publication le 10/04/2024 P/le Maire Par délégation  Angélique LEDUCQUE Directrice ressources	 <div style="text-align: right;">             Pour extrait conforme au registre              Le Maire,                Olivier DELAPORTE           </div>	